

# Communiqué

Hélène de Comarmond  
MAIRE DE CACHAN



## COVID 19 : Cachan propose un dispositif d'écoute aux parents des enfants de moins de 3 ans

Le 22 avril 2020

**Quand on est parent d'un tout petit, surtout quand c'est le premier, on se pose beaucoup de questions. Habituellement, les familles peuvent trouver des réponses auprès des professionnels de la petite enfance. En période de confinement, c'est moins simple. Aussi, la Ville lance ce service d'écoute.**

### **Une écoute bienveillante et professionnelle**

A l'autre bout du téléphone, les familles pourront discuter avec une professionnelle de la petite enfance, férue aux questions que peuvent se poser les parents de jeunes enfants. Être parent n'est pas inné et le quotidien peut effrayer. Ce nouveau service propose donc une écoute neutre, empathique et anonyme sur toutes les questions de la parentalité. Les entretiens téléphoniques sont anonymes et peuvent durer une vingtaine de minutes afin de permettre de prendre le temps de discuter.

### **Cachan, toujours aux côtés des parents**

Depuis plusieurs années, Cachan a développé de nombreux temps de rencontre avec les parents à l'occasion de moments festifs dans les structures, des temps d'échanges avec les professionnels comme les « cafés des parents » ou encore l'ouverture du Lieu d'accueil enfants parents. Une coordinatrice petite enfance et une psychologue sont également à l'écoute des familles cachanaises.

C'est pourquoi, en ce temps de confinement, la Ville a cherché et trouvé le moyen de poursuivre sa mission et continuer à être aux côtés des parents.

### **Dispositif d'écoute des parents d'enfants de moins de 3 ans**

**Sur RDV, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30**

**Prise de RDV via la cellule d'aide sanitaire : 01 49 69 69 42 ou 01 49 69 69 02 ou par mail [pcc@ville-cachan.fr](mailto:pcc@ville-cachan.fr)**